



-EPA-SAINT-ÉTIENNE-



FIBOIS
LOIRE

Prix d'architecture 2019 – 2020

7ème édition

Cahier des charges
Une toiture expérimentale pour les Ursules





SOMMAIRE

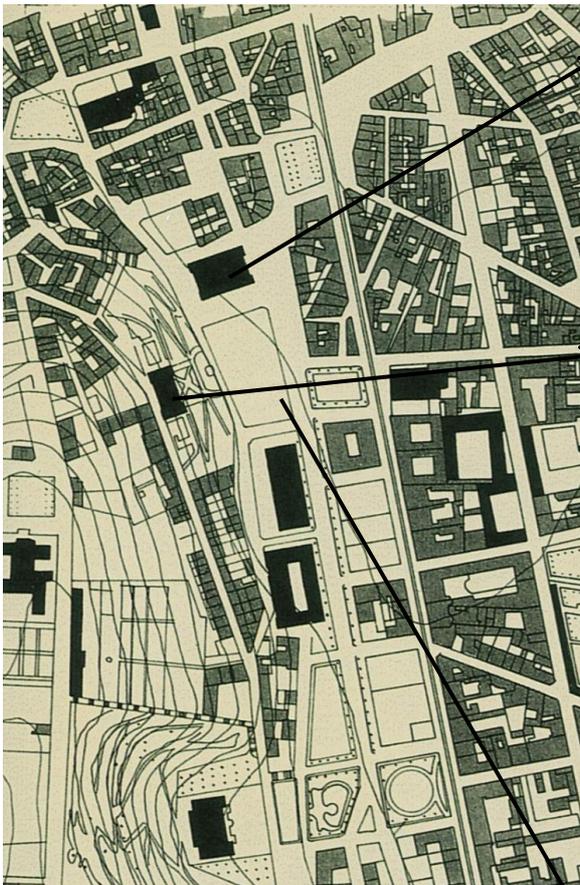
1. Éléments de contexte	4
1.1. Histoire	4
1.2. Site et situation.....	9
1.3. Le contexte opérationnel	12
1.4. Le contexte urbain et patrimonial	13
2. Éléments de programme	14
2.1. Constats actuels.....	14
2.2. Enjeux urbains et fonctionnels.....	15
2.3. Attendus programmatiques	16
2.4. Contraintes	18
2.5. Perspectives.....	18



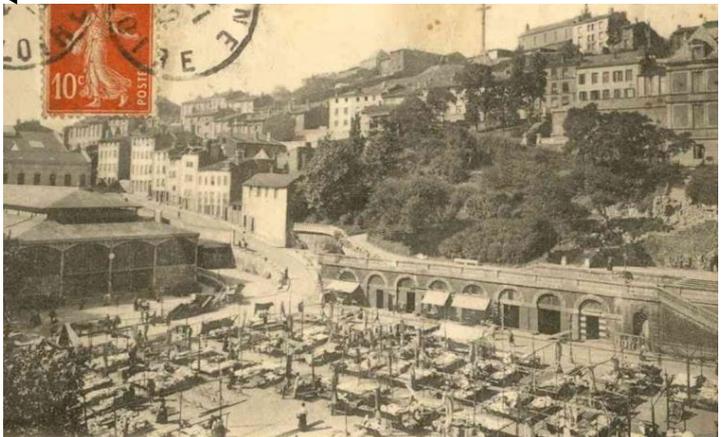


1. Éléments de contexte

1.1. Histoire

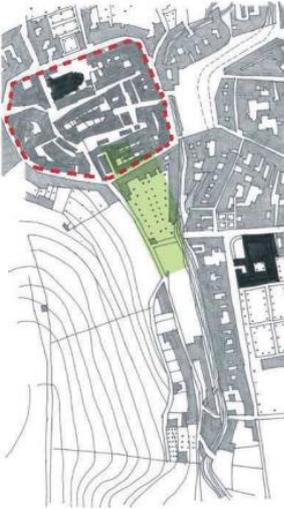


Quartier des Ursules
Début du XXème siècle

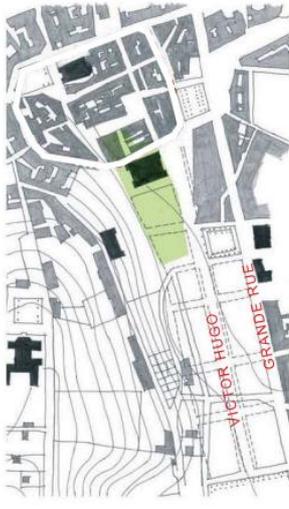




1767



1840



- fin 18ème : le noyau originel de la ville a la forme d'une "circulade" accrochée sur le flanc nord-est de la colline des Pères et traversée d'un axe est-ouest constitué par la route du Puy à Lyon. La trace encore visible des anciens remparts de la Cité est constituée par les rues du Mont d'Or, Saint Marc, Ronsard...

- début 19ème : l'extension du noyau primitif se fait à partir de tracés en damier qui partent à l'assaut de la vallée du Furan : au nord ainsi qu'au sud depuis la grande rue et le cours Victor Hugo...

principes urbains et architecturaux de la régénération du quartier des Gauds (1840)



- milieu 19ème :

en 1857, le plan de régénération du quartier des Gauds marque une forte volonté d'intervention sur les tissus urbains populaires traduite par une opération de lotissement idéal. La ville profite de ce plan pour scénographier des volumes et des façades (ce qu'elle ne peut pas mettre en oeuvre sur le plan orthogonal de Dalgabio) à partir du versant est de la colline des Pères, alors utilisé comme un fond de scène depuis la vallée pour la construction d'édifices majeurs :

- la sous-préfecture en 1853 (actuel musée des arts et d'industrie),
- l'école de dessin en 1858 et son jardin en 1863,
- le Théâtre en 1856 (brûlé en 1927),
- les Halles en 1872,
- la bourse du travail en 1902.

5/18

1950



Place Sion. Le marché de la ferraille

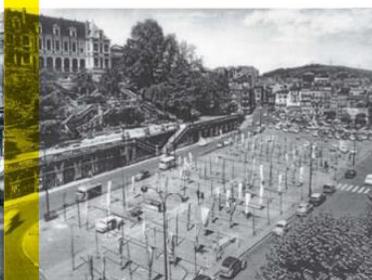
1910



perspective depuis la place du Peuple après la disparition du Théâtre

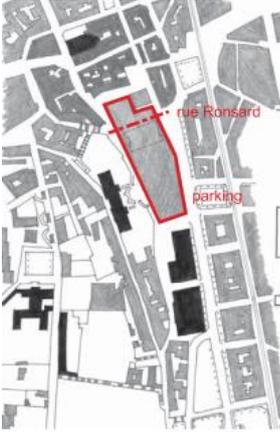
1950

l'ancienne place des Ursules



Vue prise de l'Ecole de Dessin





- début 20ème, le centre ville grimpe à l'assaut de la colline des Pères en l'urbanisant toutefois assez faiblement sur le bas de ses versants et sur sa crête.

. en 1968, la place des Ursules est bâtie d'un parking proposant à la population 1000 places de stationnement, une station service et des boutiques.

. en 2005, la dalle de parking recouvrant la rue Ronsart est déconstruite, quelques boutiques supplémentaires sont créées rattachant ainsi les commerces du cours Victor Hugo à ceux de la rue de la Résistance.

2005

découverte de la casquette de la rue Ronsard



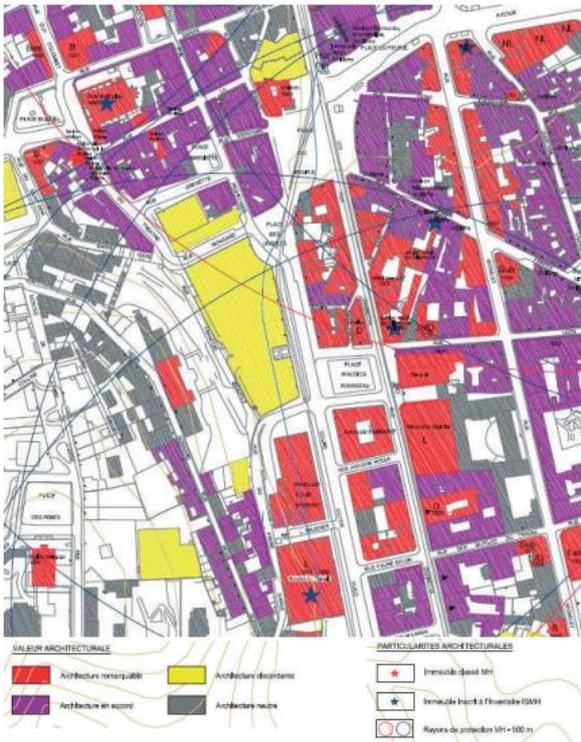
1968

la dalle du parking



6/18

plan diagnostique de la ZPPAUP



bâtiment îlot édifié d'après le plan Exbrayat de régénération des Gauds



le musée d'Art et d'Industrie



la bourse du travail depuis la perspective de la rue Belon

• l'architecture en place

L'héritage du plan de régénération des Gauds est essentiellement constitué par le tracé des voies car seul le premier bâtiment-îlot a été édifié. Malgré tout, des constructions de qualité sont venues sur ces emprises libérées.

Car ce quartier d'extension du XIXème siècle correspond en réalité à un quartier de démonstration architecturale qui possède de nombreux bâtiments remarquables.

Ces architectures remarquables sont celles des édifices publics, des fronts de cours ou d'avenue ouvragés, des angles de rue qui se remarquent et racontent les débuts d'une ère commerciale bourgeoise, des façades composées qui s'ouvrent sur de larges ou de courtes perspectives depuis l'axe de la grande rue, des architectures mise en scène comme des portes de rue etc...





- Années 1960

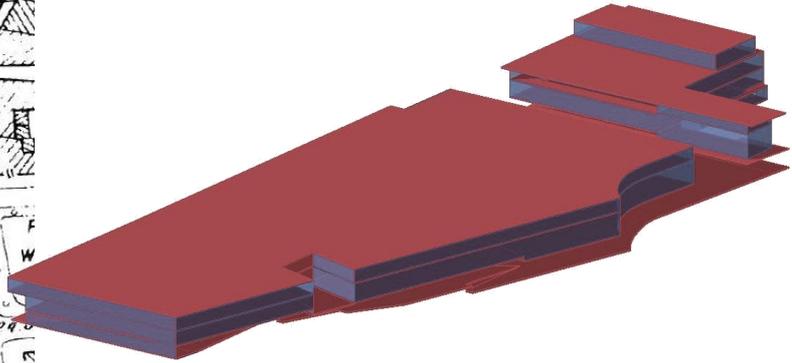
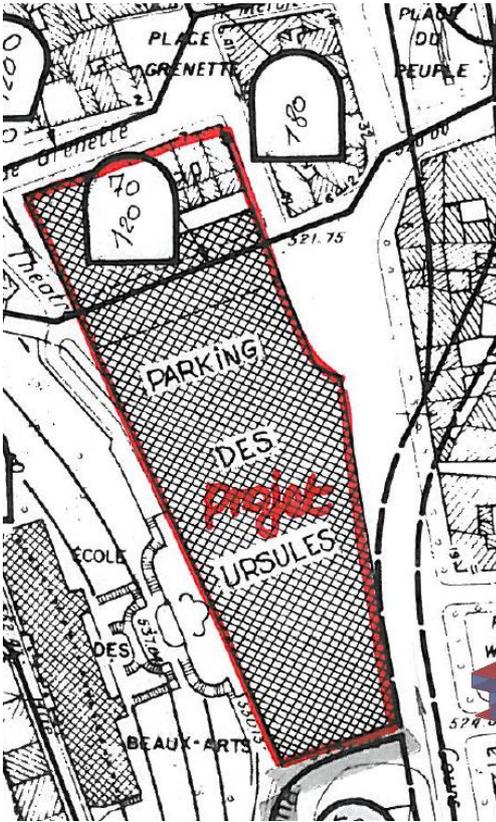


7/18





- 1967 : Construction du Parking des Ursules



8/18

- 2003 : Démolition de la voûte de la rue Ronsard





1.2. Site et situation





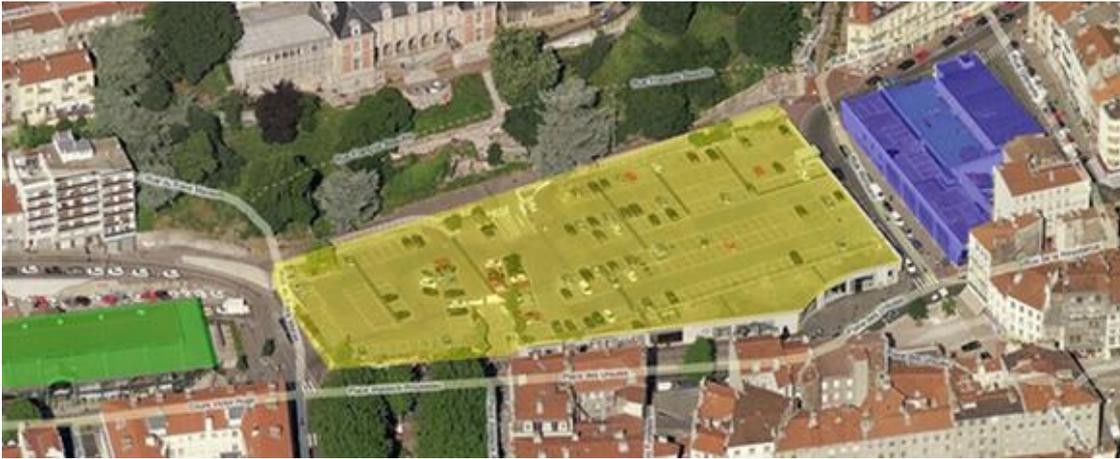
- **État actuel :**

- 950 places de stationnement
- Environ 2300 m² à vocation commerciale
- Environ **3000 m² “autres usages”** (équipements publics, restaurant, taxis, “marché des Ursules”)



10/18

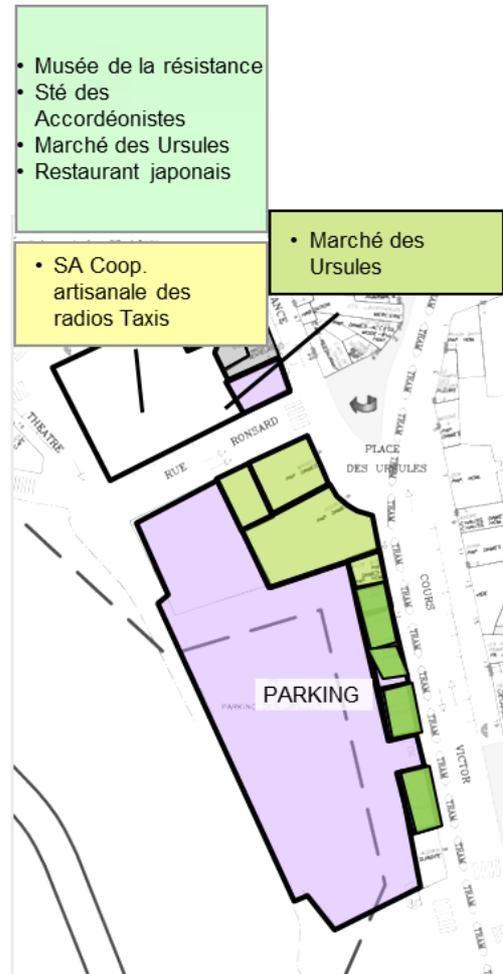




 Halle Mazerat

 Parking

 Ilot Grenette



 Parking

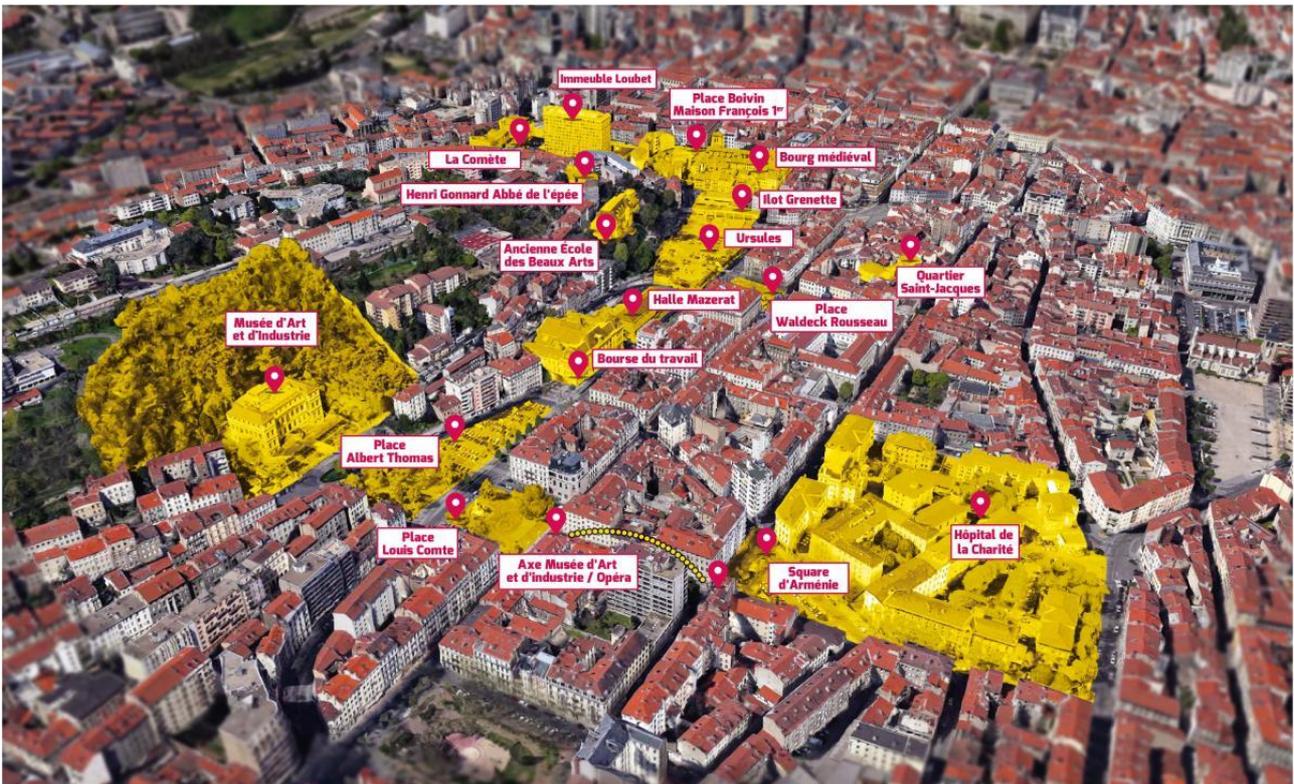
 Commerces





1.3. Le contexte opérationnel

Le site des Ursules fait partie du périmètre de projet « **Cœur d'Histoire** », sur lequel la Ville de Saint-Étienne a engagé durant le premier semestre 2019 une grande concertation portant sur l'habitat, la qualité de vie, les activités commerciales et de rez-de-chaussée, les déplacements. Sont notamment identifiés dans ce grand périmètre des lieux prioritaires autour du parking des Ursules : l'ancienne école des beaux-arts, la bourse du Travail et la place Waldeck Rousseau.



Secteurs d'intervention « cœur d'histoire » - source : Ville de Saint-Étienne

Le projet urbain à venir suite à cette concertation sera porté conjointement par la Ville et l'EPA de Saint-Étienne, accompagnés par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine Mutabilis.

Dans ce contexte, **la requalification du parking des Ursules fait partie des questions stratégiques, en particulier dans sa relation à son environnement urbain entre le jardin des Beaux-Arts et la place Waldeck Rousseau.**





1.4. Le contexte urbain et patrimonial

Un site remarquable pour valoriser le centre et améliorer les liaisons interquartiers



BÂTIMENTS REMARQUABLES AUTOUR DU SITE DES URSULES





2. Éléments de programme

2.1. Constats actuels

- Un niveau haut de stationnement sous-utilisé.
- Pas de consensus sur une programmation viable et pérenne à ce jour.
- La nécessité d'effacer la coupure entre le jardin des beaux-arts et le centre-ville qui ressort dans l'ensemble des diagnostics réalisés :
 - sur le plan paysager, le jardin des beaux-arts et plus généralement la colline des Pères est un balcon offrant de nombreux points de vue sur la ville. Dans ce contexte, **le dernier niveau du parking est extrêmement visible et mérite à ce titre un traitement qualitatif ;**
 - sur le plan fonctionnel, dans une perspective d'ouverture au public du jardin des beaux-arts, la liaison existante via le parking offre un potentiel de requalification majeur.





2.2. Enjeux urbains et fonctionnels

- Mettre en place des liens visuels et fonctionnels entre le jardin des beaux-arts et le centre-ville

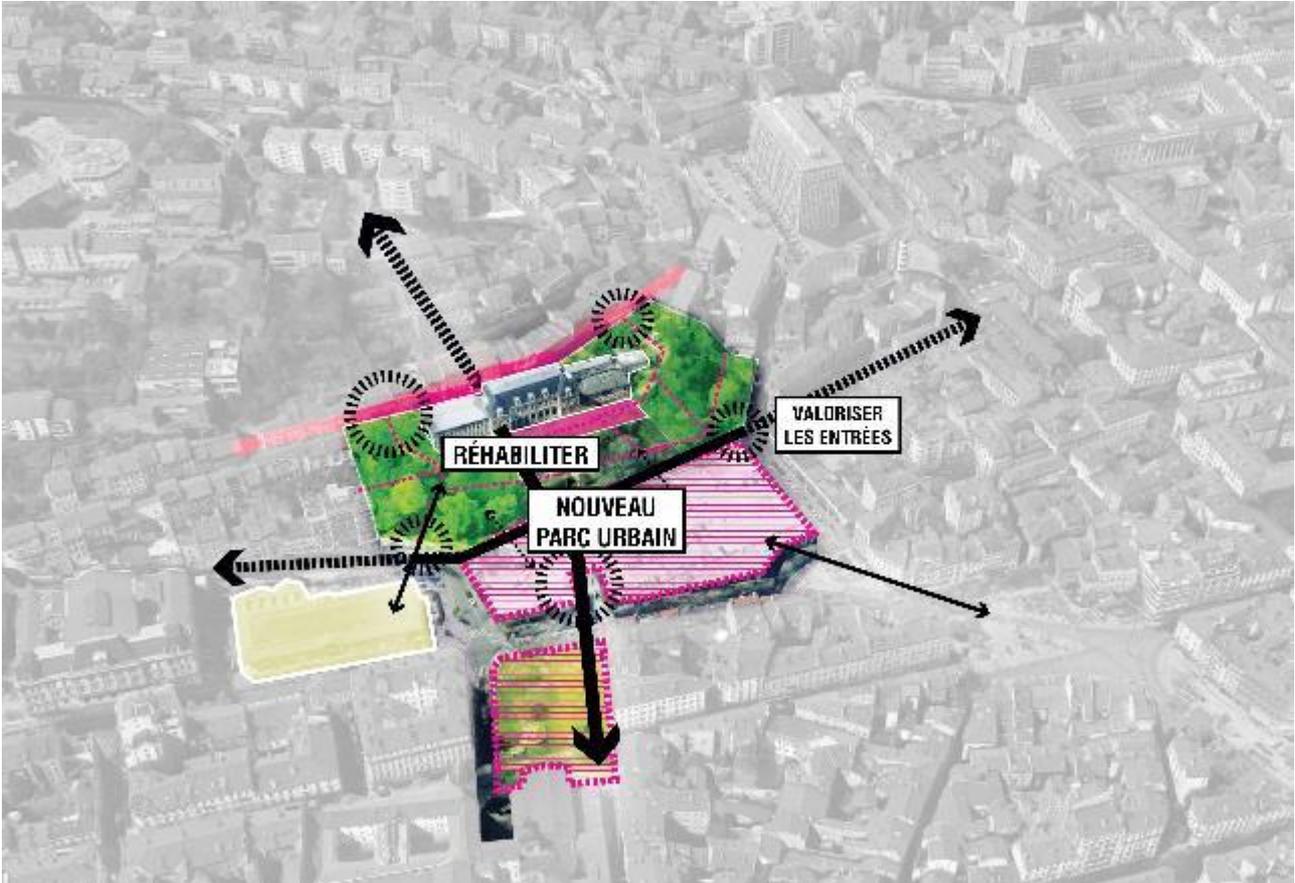


Schéma de principe des enjeux urbains – Mutabilis 2019

15/18

Le projet est à considérer dans l'hypothèse où le jardin des beaux-arts serait requalifié et ouvert au public.

L'ancienne école des beaux-arts est actuellement investie par diverses activités (résidences d'artistes, faculté d'arts plastiques, conservatoire). Bien que sous-occupée, cette utilisation offre un début d'animation au secteur qui pourrait servir de fil conducteur à l'installation de nouveaux usages sur le toit du parking.

- **Voir et être vu**

La situation très visible du toit depuis la colline nécessite un **travail d'intégration paysagère** de cet espace. A l'inverse, la toiture n'est pas visible depuis la ville. **Un effet de signal** doit donc être recherché pour rendre lisible le futur caractère actif de cette toiture, **en veillant à conserver les vues sur les beaux-arts**.

Par ailleurs, la situation en belvédère est propice à **l'installation de points de vue** sur la ville depuis le toit.





2.3. Attendus programmatiques

- Ouvrir le toit des Ursules aux usages urbains

Afin d'accompagner la réflexion et la concertation autour de ce site, il est demandé aux équipes de proposer **une installation temporaire en bois sur le toit des Ursules**. Ce mobilier bois doit permettre d'expérimenter une plus large ouverture au public et de développer des usages.

La situation relativement isolée du toit lui confère un potentiel pour y développer des usages ludiques qui trouveraient plus difficilement leur place ailleurs en ville du fait des nuisances potentielles.

Le toit pourrait donc devenir un lieu d'animation quotidienne et événementielle plutôt à destination des adolescents, jeunes adultes, étudiants, sur le thème de la culture urbaine, street, en lien avec les amorces existant à proximité directe : « LE M.U.R. », ateliers des beaux-arts, place du Peuple (lieu de rencontre privilégié des jeunes...).

16/18



Le M.U.R, rue du frère Maras, le long des Ursules
Plus d'infos : <https://le-mur-st-etienne.tumblr.com/>





- **Un objet expérimental support d'usages**

Les équipes étudieront donc l'installation d'un **meublier urbain en bois « géant » et expérimental** : « géant », c'est-à-dire **adapté à l'échelle de la dalle**, occupant d'une manière ou d'une autre l'espace attribué et visible depuis l'extérieur, notamment le bas. Expérimental, c'est-à-dire permettant **de tester et de préfigurer** l'installation de multiples usages, sous une forme suffisamment ouverte pour **laisser les usages spontanés se développer** :

- en premier lieu, l'accueil de spectacles ou d'événements occasionnels : le mobilier devra donc offrir a minima :
 - une partie faisant office de tribunes / gradins / assises pour des spectateurs
 - une partie « kiosque » abrité permettant l'installation d'un bar / buvette ou d'un accueil temporaire
- en second lieu, des systèmes pouvant offrir une appropriation spontanée par les utilisateurs ou supporter des usages complémentaires. Cette partie est laissée à l'appréciation des candidats.

Le mobilier proposé a vocation à constituer une **installation temporaire** sur le toit des Ursules, dans l'attente d'une programmation pérenne sur ce site.

Il devra être démontable, de préférence en plusieurs parties, pour être potentiellement réutilisé en tout ou partie à d'autres endroits en milieu urbain.

17/18

Il pourra être **partiellement mobile et modulable** sur site.

Il pourra éventuellement préfigurer un aménagement définitif.



TEST (Tentative d'expérimentation sur trottoir)
dans la rue Antoine Durafour (quartier Saint-Roch)
©CaptainLudd pour l'EPA Saint-Étienne





- **Occuper l'espace**

Le projet pourra exploiter une partie conséquente de la toiture. Une partie devra être conservée pour du stationnement. Les équipes sont libres de proposer leurs emprises d'installation au regard de leur propre analyse du site et des enjeux, tout en tenant compte des contraintes précisées dans le présent document.

Les équipes devront s'attacher à répondre aux attendus suivants :

- **Rendre l'installation directement visible depuis le bas** (cours Victor Hugo, place du Peuple) : mobilier géant, objet « signal », totem...
- **Rechercher une cohérence d'ensemble** dans le projet afin d'apporter une qualité paysagère à la toiture du fait de sa visibilité depuis la colline.

2.4. Contraintes

- **Conserver une partie du stationnement et l'accès véhicules à la toiture** (hors périmètre du projet) ;
- **Végétalisation** : compte tenu de la nature des structures existantes, une végétalisation dense en pleine terre n'est pas envisageable. Le projet devra prendre en compte la capacité des structures à accueillir des charges supplémentaires.
- **Démolitions éventuelles des structures existantes** : des démolitions partielles de la structure du parking ne sont pas nécessairement exclues totalement, mais le parking faisant office de soutènement (complexe) de la colline, la prudence sera de rigueur en cas de proposition intégrant des démolitions partielles.

2.5. Perspectives

L'EPA Saint-Étienne se réserve la possibilité d'envisager la réalisation effective de l'un des projets proposés dans le cadre du présent concours, dans des conditions restant à définir.

